

Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM 

Toute l'actualité de votre village

DOSSIER

Jeunesse
Nouveaux locaux
Espace Jeunes



Novembre 2017 #51 www.saint-nom-la-breteche.fr



7
Fêtez l'arrivée du Beaujolais avec vos commerçants



12
Du nouveau dans les assiettes de vos enfants



17
Des actions pour l'environnement



Flyer joint : exposition gouaches « Marly disparu »



DEVIENT

SOLSDINO

PARQUETS PLACARDS DRESSING PORTES

VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION



Studio création : 06 86 45 89 36

17, RUE HERVET
92500 RUEIL-MALMAISON
TÉL. : 01 47 32 47 35 - FAX : 01 47 14 08 14

39, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
TÉL. : 01 30 23 97 78 - FAX : 01 30 23 97 45

www.soldino.eu



*Ho Ho Ho Noël approche ...
(et le Père Noël vient se fournir chez by Lun 12)*

**BYLUN
DI 12
OBJETS UTILES**

*Votre boutique se pare de neige et
d'étoiles pour préparer Noël ...
Décorations originales, lumières
magiques, bougies parfumées, ★
cadeaux pour toute la famille ...*

*OUVERTURE SPECIALE
les dimanches 3, 10, 17 décembre
★ de 14h à 19h et les
dimanches 24 et 31 décembre
de 11h à 18h*

26 avenue des Platanes - Se Nom la Breèche - 01 30 51 28 48



Editorial

Chers Nonnais-bretêchois, chers concitoyens,

À la rentrée le besoin de retrouver ses repères côtoie dans les esprits des envies de nouveauté. Cette double attente a pu être satisfaite grâce à la mobilisation totale des services municipaux qui ont permis que les événements marquants de cette rentrée, traditionnels pour certains, nouveaux pour d'autres, se déroulent dans les meilleures conditions.

Nos enfants ont retrouvé le chemin d'écoles et d'installations encore améliorées ou rénovées selon les cas. Les jeunes ont emménagé dans le nouvel "Espace jeunes".

Les familles ont repris leurs marques, les aînés leur rencontres hebdomadaires, les associations leurs nombreuses activités, les bénévoles leur rôle dynamique.

Rentrée des classes, activités périscolaires, commémoration, journée des associations, vide-greniers, nouveau site internet, Saint-Nom-Classic, festival de Jazz, etc... Ce magazine retrace le déroulé des dernières semaines et annonce ou explicite les projets en cours et à venir.

Car plusieurs dynamiques structurantes pour l'avenir de notre village sont en mouvement :

- les travaux de la seconde tranche de la déviation avancent rapidement. Ils laissent entrevoir la possibilité d'une mise en circulation anticipée,
- le projet de résidence-service, présenté en réunion publique par le promoteur, suit son cours,
- les travaux d'aménagement de la maison de santé permettront sous peu l'accueil de professionnels de santé,
- la concertation sur la rénovation de la rue Charles de Gaulle va prochainement déboucher sur un projet consensuel,
- la "fibre" irrigue progressivement la commune,
- des projets environnementaux se mettent en place,
- la communauté de communes Gally Mauldre, à qui la compétence transports a été transférée dès l'origine, présentera fin novembre, en réunion publique, la future organisation des bus à partir de janvier prochain.

Cette période est également marquée par les travaux d'élaboration du budget 2018. Nous restons très attentifs, comme tous les élus, aux dispositions annoncées ou déjà prises par nos nouvelles autorités nationales relatives aux moyens financiers, déjà très atteints, des collectivités territoriales.

Dans ce contexte, l'objectif, partagé par l'ensemble du groupe majoritaire, est de déployer avec sérénité, détermination et rigueur les moyens nécessaires pour que Saint-Nom-la-Bretèche, « Angulus ridet », garde son caractère !

Chaleureusement

Gilles Studnia

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche



* « Ce coin qui nous sourit », formule utilisée par Jacques Kosciusko-Morizet pour définir notre village.

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

| Démarches en mairie
| Concessions cimetières

5 AGENDA

7 ACTUALITÉ DU VILLAGE

| Actualité économique
| L'automne à la bibliothèque
| Trois médaillés d'équitation
| Retour sur Saint-Nom Classic
| Coupe de Golf de la Mairie

10 CADRE DE VIE

| Les travaux d'été
| Entretien des espaces verts

12 GÉNÉRATION

| Nouvelle directrice de maternelle
| Plus de bio au restaurant scolaire
| Repas des seniors

14 DOSSIER

| Inauguration Espace Jeunes
| Nouveau CMJ

16 SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

17 ENVIRONNEMENT

19 SANTÉ

20 RETOUR EN IMAGES

22 TERRITOIRE

| Prix du jeune entrepreneur

24 DÉCRYPTAGE

| Synthèse des conseils municipaux

25 LUMIÈRE SUR

| Jean Steenebruggen, Président MLC

26 EXPRESSION LIBRE



INFOS PRATIQUES

Accueil mairie

En raison des vacances scolaires de fin d'année, les permanences du samedi ne seront exceptionnellement pas assurées le 23 décembre 2017 et le 6 janvier 2018.
Merci de votre compréhension.

PERMANENCES PARLEMENTAIRES

Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3^e circonscription des Yvelines, vous reçoit à la mairie de St-Nom-la-Bretèche, le 4^e lundi des mois impairs, de 9h à 11h.



Prochaines permanences :

- Lundi 27 novembre 2017
- Lundi 22 janvier 2018

Exclusivement sur rendez-vous :
beatrice.piron@assemblee-nationale.fr

PRUDENCE ACTIONS DE CHASSE

L'Office National des Forêts vous informe que des actions de chasse auront lieu en Forêt de Marly entre le 16 novembre 2017 et le 1^{er} février 2018 :

Chasse en continu de 9h à 17h30 les jeudis 16, 23 et 30 novembre, 14 décembre 2017, 11 et 25 janvier et 1^{er} février 2018. Il est demandé de ne pas pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux « Chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur concerné.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Nouveaux habitants, même s'il n'est pas prévu d'élections en 2018, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la fin de l'année : vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site www.service-public.fr.

Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

La mairie sera ouverte le samedi 30 décembre 2017 de 9h30 à 12h.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens de nationalité française, filles ou garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire.

Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille.

Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit alors une attestation de recensement et une brochure d'information sur le service national. Il sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires pour pouvoir passer les concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

Relevé de concessions abandonnées

La mairie a engagé il y a 3 ans une procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal. Un état des lieux a été effectué dans l'ancien cimetière le 8 décembre 2014.

Il a permis de constater l'état d'abandon de 42 concessions perpétuelles. La liste de ces dernières est affichée aux portes du cimetière et en mairie. De plus, une plaque signalétique a été déposée sur chaque tombe concernée.

Si l'une d'entre elle vous concerne, nous vous invitons à prendre contact au plus vite avec Annie LEGRUIEC, responsable du service État-civil / cimetière, au 01 30 80 07 11.



 REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)

 INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER
www.saint-nom-la-breteche.fr



Magazine municipal Grand Angle n° 51 - Novembre 2017

Mairie : 32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche - Tél. : 01 30 80 07 00

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire - Directrice de la rédaction : Karine Dubois

Responsable service communication : Pascal Bouchain Tél. 01 30 80 07 13

communication@mairiesnlb.fr / Réalisation : Kawan communication

Maquette et impression : StudioGraph. 2 500 exemplaires sur papier PEFC

Dépôt légal : Novembre 2017 ISSN 1268-4678.



SPECTACLES

SOIRÉE THÉÂTRE SAMEDI 25 NOVEMBRE

La pièce « **Consulting Conseil** » proposée par le Club Rotary avec la troupe des « **Comédiens du Val de Gally** » à l'Espace JKM à 20h30
Entrée 10 €.

SPECTACLE ENFANTS MERCREDI 27 DÉCEMBRE

Programmation en cours à l'Espace JKM à 15h.
Entrée : 6 €.

THÉÂTRE SAMEDI 20 JANVIER

« **Alors qu'est-ce qu'on fait maintenant ?** » de Vivien Lhéraux par les « **Ames Acteurs** » à l'Espace JKM à 20h30.

SOIRÉE CABARET SAMEDI 27 JANVIER

Présentée par l'association SNL (Solidarité Nouvelle pour le Logement) à l'Espace JKM.

REUNION PUBLIQUE

OFFRE DE TRANSPORT SAMEDI 25 NOVEMBRE

Présentation de la nouvelle offre de transports par bus par Transdev et la Communauté de communes Gally Mauldre à l'Espace JKM à 10h.

COMPOSTAGE SAMEDI 2 DÉCEMBRE

En mairie à 11h. (voir page 17)

CEREMONIE

VOEUX DU MAIRE SAMEDI 13 JANVIER

Ouvert à tous les habitants à l'Espace JKM à 11h.

SOUVENIR

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

au Monument aux Morts de Saint-Nom-la-Bretèche.

ARMISTICE 1918 SAMEDI 11 NOVEMBRE (à 11h15)

**MORTS POUR LA FRANCE EN
ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE**
MARDI 5 DÉCEMBRE
(Horaires à préciser)

EXPOSITIONS

REG'ART 78 17 AU 29 NOVEMBRE

Les Artistes de Reg'art 78 exposent leurs oeuvres sur le thème des contrastes à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain, de 10h à 18h. Entrée libre.

MARLY DISPARU DU 18 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Le peintre Thierry BOSQUET exposera en mairie les gouaches originales publiées dans le livre d'art « **Marly disparu** ». Entrée libre. Document joint.



SPORT

SUNDAY'S RUNNING DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

RDV sur le parking devant la Mairie à 10h.

ANIMATIONS

COCKTAIL D'ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS VENDREDI 10 NOVEMBRE

En mairie à 19h30
Organisé par l'association AVF (Accueil des Villes Françaises). Faites-vous connaître auprès du SACA*.

LOTO DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Organisé par l'association « **Enfance du Monde - Rayon de Soleil** » à l'Espace JKM, dès 12h, début du jeu à 14h. Réservation conseillée au 06 70 93 56 00.



BEAUJOLAIS NOUVEAU VENDREDI 17 NOVEMBRE

Place de l'Europe à partir de 18h. Organisé par les commerçants et artisans en partenariat avec la commune. Voir détails page 7.

VENTE ANNUELLE JEUDI 30 NOVEMBRE

Vente annuelle de l'association Le Temps des Loisirs en Mairie de 10h à 18h.

MARCHÉ DE NOËL SAMEDI 9 DÉCEMBRE

à l'Espace JKM, de 10h à 18h.



ANIMATIONS DE NOËL VENDREDI 22 DÉCEMBRE

En centre village à la sortie des écoles. Jus d'orange et quatre-quarts offerts par la ville en présence du Père Noël !

HORS NOS MURS

SALON DES CRÉATEURS LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2017

Espace Auberderie à l'Etang-la-Ville

Cadeaux originaux créés par les 25 exposants.
Atelier de mosaïque pour les enfants à partir de 8 ans.
Sur réservation au 06 80 68 05 81.

ALICIA Voyage au cœur des comédies musicales 9-10 ET 16-17 DÉCEMBRE 2017

Complexe « Les 2 scènes » à Maule.

Horaires : les samedis à 21h / dimanches à 16h
45 comédiens, chanteurs, danseurs, musiciens sur scène (voir détails page 22). Tarif : adulte 12 € / jeune 6 €.
Réservation : 01 30 54 55 72 ou zcanimat@gmail.com

LES OISEAUX DE LA PLAINE Nouvelle exposition JUSQU'AU 12 JANVIER 2018

Maison de la Plaine, 33 ter rue des Petits prés, à Feucherolles

Exposition réalisée par Jean-Pierre Thauvin, ornithologue.
Ouvert les lundis et mardis de 9h à 16h et tous les matins du mercredi au vendredi. Renseignements au 01 34 59 33 31.

+ D'INFOS ?

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) - Tél. 01 30 56 66 27 - sec.culture.asso@mairiesnlb.fr

Le Hameau de la Ferme

19 rue Charles de Gaulle à Saint-Nom-la-Bretèche

Réalisation
de
11 maisons

A partir de 385 000 €



01.30.80.50.90
www.adipromotion.fr



LES FERMES
DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT

POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54



Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafe@gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60



20 rue des Petits Prés - 78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

Animation

Venez fêter le Beaujolais

avec vos artisans commerçants !

Vendredi 17 novembre dès 18h, rendez-vous place de l'Europe pour savourer le Beaujolais nouveau.



Pour participer, il vous suffit d'acheter un ticket à 1 euro chez l'un de vos commerçants à partir du 6 novembre.

Il vous permettra, le jour J, de consommer Beaujolais et grignotages proposés par vos commerçants et de participer à la loterie.

À la clef pour le gagnant : un bon d'achat de 50 euros à dépenser chez l'artisan commerçant participant de son choix.

Les enfants ne sont pas oubliés : jus de fruits et grignotages offerts !

Suivez l'actualité de vos commerçants sur facebook : [facebook.com/commerçants-artisans-st-nom-la-bretèche](#)

Du nouveau chez SOIF D'EVASION



Tickets de bus et tickets de loto, jeux de grattage de la Française des Jeux (FDJ) sont désormais disponibles chez Soif d'Evasion, 59 avenue des Platanes.

Et chaque samedi, comme l'an passé à partir de novembre, l'ostréiculteur Guillaume vous proposera les délicieuses huitres Marennes-Oléron de sa production que vous pourrez également savourer le midi à la table du restaurant. Enfin, n'oubliez pas à l'approche de Noël de venir découvrir la nouvelle gamme de cadeaux, coffrets, bonbons, chocolats sélectionnés par Martine et Raynald.

Zoom sur...

Eternity photography

Portrait d'Aurélien Tissandier, photographe

Aurélien TISSANDIER est une jeune maman qui, à la naissance de ses filles a eu un déclic ! Parce que l'arrivée d'un enfant est toujours un moment essentiel de la vie, Aurélien propose depuis 2014 aux parents de sublimer par l'image la grossesse, l'arrivée du bébé et son évolution au coeur de la famille.

Installée depuis 2016 à Saint-Nom-la-Bretèche, elle immortalise en studio, en extérieur ou à votre domicile, les moments importants de votre vie : mariage, naissance, baptême, portraits...

Graphiste, illustratrice et photographe diplômée en communication visuelle de l'école préparatoire des Ateliers de Sèvres et de l'ESAT, Aurélien utilise ses différents domaines de compétences pour réaliser des photographies uniques et artistiques à découvrir sur :

www.eternityphotography.org

Samedi 18 novembre prochain de 10h à 18h, elle organise sur rendez-vous de minis shootings de 20 mn avec décors de Noël.

Renseignez-vous sur la tarification avantageuse !

Aurélien TISSANDIER - 92B route de Saint-Germain - Tél. 06 22 44 43 66. 🌸



Exclusiv' auto Occasions automobiles



Dépôt-vente de véhicules d'occasion toutes marques. Estimations gratuites.

Cyril DHOLANDE vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous, au hameau de la Tuilerie (RD 307 en venant de Noisy-le-Roi).

Contact : 06 28 27 50 50
dholande@orange.fr
<http://pros.lacentrale.fr/C042965/>

Culture

Bibliothèque

Quoi de mieux qu'un bon livre pour vos longues soirées d'hiver ?

Nouvelle décoration saisonnière à la bibliothèque Georges Pompidou, sur le thème de l'automne et des vignobles.

Catherine BAILLOT, responsable de la Bibliothèque, « soigne » ses lecteurs. En dehors de cette magnifique ambiance, elle a sélectionné pour vous les ouvrages liés à cette thématique.

Rappelons que pour une seule adhésion (29 € par famille) petits et grands peuvent accéder à 12 000 ouvrages référencés, avec des nouveautés tout au long de l'année ! Toutes les informations sur le site : www.bibsnlb.cassioweb.com.



Attention, le numéro de téléphone de la bibliothèque a changé. Composez désormais le 01 30 51 31 90. 🌸

Déclic

Concours photo

Merci et bravo à tous les participants !



Une quarantaine de clichés ont été présentés au concours photos «Objectif Saint-Nom». Organisé au printemps par la commune, il invitait à proposer des visuels valorisant le village.

Les gagnants sont :

- | | Catégorie -16 ans : | Catégorie +16 ans : |
|--------------------------|---------------------|---------------------|
| • 1 ^{er} prix : | Anissia MERIAU | Dominique BARIL |
| • 2 ^e prix : | Emma BOUTONNET | Caroline HOLIN |
| • 3 ^e prix : | Adrien DUMONT | Elena MERIEAU 🌸 |



Magnifique lumière route de Chavenay. Photo lauréate présentée par Dominique BARIL.

Sport équestre

Championnats de France d'équitation

Trois Nonnais-bretêchois récompensés !

La Fédération Française d'Equitation nous informe que trois cavaliers de Saint-Nom-la-Bretèche ont brillamment participé aux épreuves d'équitation de haut niveau de cet été.

Il s'agit de Yves LEGRAND et Emanuel PEREIRA, tous deux inscrits au centre équestre des Alluets. Ils ont obtenu la médaille de bronze dans la discipline « Pony Game club 2 senior » lors des championnats de France qui se sont déroulés courant juillet à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Marie-Pierre DEMOUCHY adhérente du centre équestre d'Epeautrolles a quant à elle obtenu la 1^{ère} place dans la discipline « Complet d'équitation » lors du Championnat Major Amateur 2 à Sandillon (Loiret) du 27 septembre au 1^{er} octobre 2017.

Bravo à eux trois... et à leurs montures ! 🌸





Passion automobile Saint-Nom classic

L'édition 2017 sous le signe de la bonne humeur :

Une trentaine de véhicules de prestige rassemblés le dimanche 1^{er} octobre à l'occasion du Rallye Saint-Nom Classic organisé par la commune.



Malgré un temps maussade, la bonne humeur régnait pour cette 2^e édition qui traversait les villages du territoire Gally Mauldre avec une halte à la ferme de Gally à Feucherolles, le temps de refroidir les moteurs et de se restaurer. Passionnés et amateurs de belles mécaniques se sont retrouvés ensuite à l'Espace JKM pour la remise des prix autour d'un verre de l'amitié.

Gagnants du concours d'élégance :

- **1^{er} prix :** Grégory PUMO (Chevrolet Corvette 1978)
- **2^e prix :** Xavier ANSALDI (MGA coupé 1958)
- **3^e prix :** Jurgen ACKERMANN (Triumph TR3 1962)

Prix spécial du Jury :

- Michel BONENFANT (MG cabriolet de 1951)
- Cyrille PEGUILHAN (Jeep Willys de 1943)
- Sybille PESTRE (Austin mini de 1967) ✿



Événement

Coupe de golf de la mairie

Une rencontre amicale sous un soleil radieux !

La 29^e édition de la Coupe de la Mairie 2017, qui s'est déroulée le vendredi 13 octobre après-midi, a été un franc succès, avec 20 équipes et un temps estival. Tout le monde a pu profiter au maximum de l'accueil du prestigieux golf de Saint-Nom-la-Bretèche.



Merci à son directeur, Antoine FERRAN, et à toute son équipe. Merci également aux sponsors qui ont soutenu ce trophée : Saint-Nom-la-Bretèche Voyages et son directeur Philippe THOMAS, l'agence BNP de Saint-Nom et Arno ROCH, Ambassadeur des Sens. Merci aussi à l'USSNB Golf et à Christian BAUME, pour leur participation à l'organisation.

Ce vendredi 13 a particulièrement porté chance à Cédric GAVEAU qui a non seulement remporté avec son équipe le trophée « Patrice Galitzine »... mais est aussi l'heureux gagnant par tirage au sort d'un séjour de 6 nuitées pour 2 personnes à l'Hôtel**** « Tamarina Golf & Spa, Boutique » situé sur l'île Maurice. Ce voyage est offert par **Saint-Nom-la-Bretèche Voyages** et son partenaire local. Rendez-vous l'année prochaine, le vendredi 14 septembre 2018 pour le 30^e anniversaire de cette coupe de golf amicale. ✿



De gauche à droite : Gilles STUDNIA (Maire),
Christophe MALAVAL, Florence CABES, Thierry SUVAAL, Cédric GAVEAU
et Eric FROMMWEILER (Adjoint au Maire).

Déviotion D307

Ouverture prochaine



Les travaux de la 2^e phase de la déviation de la Départementale 307 avancent selon le calendrier prévu. Le passage souterrain destiné aux piétons, cyclistes et cavaliers a été créé chemin des Cochons. Si le temps est favorable, la mise en service anticipée de la déviation devrait intervenir en tout début d'année. Les finitions, notamment celles du rond point ouest situé en direction de Feucherolles, seront quant à elles terminées avant le printemps prochain.

Parallèlement, la commune poursuit la réflexion autour de l'aménagement de la rue Charles de Gaulle en concertation avec les riverains. Le projet a d'ailleurs été présenté au comité consultatif le 19 octobre en mairie dans la perspective d'une présentation ultérieure à tous les habitants. ✿

Une eau adoucie à l'usine elle-même!



L'eau distribuée dans la commune, issue de la nappe phréatique est traitée par l'usine de Flins-Aubergenville. Le calcaire naturellement contenu dans cette eau génère des nuisances (entartrage des chaudières, robinets et appareils électroménager, assèchement de la peau...) qui induisent un coût pour les usagers estimé à 150 €* par an et par foyer (traitements, surconsommation électrique, produits d'entretien...). Pour résorber ces nuisances tout en conservant les qualités minérales de l'eau, une unité de décarbonatation collective est actuellement en construction à la même usine. Sa mise en oeuvre est prévue au printemps prochain ! Le coût de cet adoucissement collectif d'environ 30 €* par foyer, sera absorbé par le SIAEP de Feucherolles, notre syndicat chargé de la distribution de l'eau.

(*) Hypothèse d'un foyer composé de 4 personnes consommant 120 m³ d'eau par an.

Bâtiments communaux

Travaux d'été

Voici la liste non exhaustive des différents travaux de mise aux normes réalisés dans les bâtiments communaux, notamment dans le cadre de l'accessibilité et des économies d'énergie. Certains ont été effectués par nos agents communaux.

- **École élémentaire** : la commune poursuit son programme pluriannuel de remplacement des menuiseries extérieures faisant l'objet de subventions spécifiques. Ainsi une quarantaine de fenêtres ont été changées cet été.

Rafraîchissement du mur longeant le chemin d'accès à l'école, route des 2 Croix.

- **École maternelle** : création d'un sanitaire adulte handicapé conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) déposé en 2015.

Installation d'une sonnerie.

Mise en place dans la cour de nouveaux panneaux d'expression. Les enfants peuvent développer leur esprit créatif en y dessinant à la craie.

- **Garderie Victor Hugo** : réfection des sanitaires
- **Espace Jeunes** : rénovation complète, intérieur et extérieur, de l'ancien logement de fonction situé face à l'espace JKM. Ce local a désormais pour vocation d'accueillir les jeunes de la commune (voir dossier pages 14-15).
- **Espace culturel JKM** : réfection des toilettes avec création d'un sanitaire handicapé mixte.
- **Logements communaux mairie** : rénovation des salles de bains vétustes.

De nombreux autres travaux sont actuellement en cours ou programmés, nous ne manquerons pas de vous en informer. ✿



Service technique

Nouveaux outils

Les agents au service de l'entretien des espaces verts viennent d'être dotés de nouveaux outils nouvelle génération :

- Un désherbeur mécanique permettant de couper les racines des plantes indésirables à 5 mm sous la surface du sol,
- Un réciprocatrice équipé de 2 disques, idéal pour débroussailler au pied des arbres, et le long des bordures,
- Un taille-haie et un souffleur électriques équipés de batteries rechargeables, outils plus légers, moins bruyants et moins polluants. ✿



VILLAGE FLEURI



Cet été, notre commune a reçu la visite du jury du concours des villes et villages fleuris. Titulaire du label « une fleur » depuis 2014, notre village participe à ce concours au niveau régional. Son thème cette année : « Invitons la biodiversité dans nos espaces publics ».

L'installation de nouvelles plantes vivaces sur paillage dans les massifs réduisant ainsi les arrosages et l'entretien, le respect anticipé de la loi « Labbé » interdisant l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics, et bien d'autres mesures encore mises en œuvre par notre service des espaces verts, contribuent largement à satisfaire cet objectif.

Le jury ne s'y est pas trompé puisque nous venons de recevoir la confirmation du maintien de notre Première fleur !

Environnement

Entretien du cimetière



Le cimetière, comme l'ensemble de nos espaces publics, ne fait plus l'objet de traitements aux pesticides. Conséquences : les herbes indésirables repoussent plus vite et il faut intervenir plus souvent.

Les communes recherchent toutes les meilleures solutions pour gérer cette nouvelle situation.

Certaines ont fait le choix assumé de laisser l'herbe se développer dans ces espaces. C'est le cas de Versailles qui a obtenu le label « Ecojardin » pour son cimetière des Gonards.

A Saint-Nom-la-Bretèche, les allées gravillonnées, très difficiles à entretenir manuellement, laisseront place progressivement à la végétation qui sera tondue comme les parties engazonnées.

Actuellement, c'est de saison, les agents des services techniques soufflent et ramassent régulièrement les feuilles qui jonchent les allées de la partie ancienne du cimetière, jusqu'à l'approche de l'hiver ! ✿



HOMMAGE A RICHARD GUEDO

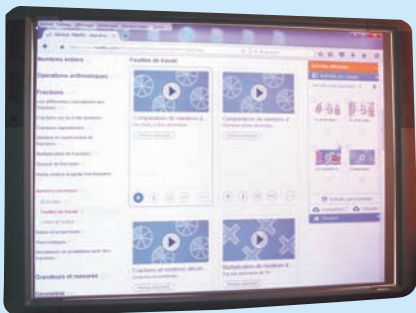
Employé depuis 2013 comme agent technique polyvalent de la mairie, Richard GUEDO était très impliqué et appliqué dans ses missions d'entretien des bâtiments communaux (maçonnerie, menuiserie, plomberie, peinture, électricité...). Il nous a quittés au cours de l'été.

Si nous devons retenir une seule de ses nombreuses qualités, ce serait sa générosité. Richard faisait partie de ceux qui avaient le cœur sur la main, toujours prêt à rendre service. Il était gentil avec tous, faisait rire ses collègues avec ses expressions bien à lui.

Tout le monde le connaissait et l'appréciait, un petit bonjour en passant lorsqu'il se rendait dans les écoles ou en mairie faisait toujours plaisir. Rigoureux dans son travail, ses collègues témoignent que c'était un plaisir de travailler à ses côtés.

TRAVAUX D'ÉTÉ

Trois nouveaux Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ont été installés pendant les vacances dans les classes de l'école Pasteur, complétant ainsi la gamme d'outils pédagogiques mis à disposition de nos enfants.



D'autres travaux ont été effectués dans les établissements scolaires de la commune dont vous trouverez le détail page 10.

École maternelle

Une directrice à l'écoute



Bienvenue à Brigitte GAUDUCHON,
nouvelle directrice de l'établissement

Avec huit ans d'expérience dans l'enseignement dont 5 à l'étranger (Chine, Taïwan), Brigitte GAUDUCHON a intégré à la rentrée l'école maternelle Jean de la Fontaine en tant que directrice. « Dès mon arrivée, j'ai reçu un accueil bienveillant de la mairie, des parents d'élèves et de mes collègues.

En accord avec les enseignants, nous avons ouvert les classes aux parents le premier jour de la rentrée pour que les enfants reprennent en douceur. Nos objectifs : faire aimer l'école à nos 139 élèves, favoriser leur sociabilisation, leur donner envie d'apprendre et de découvrir. Je reste bien sûr à l'écoute de tous les parents qui souhaiteraient me rencontrer ».

Contact : École maternelle Jean de la Fontaine. Tél. 01 30 51 33 29. ✨

Restauration scolaire

Un repas bio chaque semaine !

La société Elior a été retenue en juin dernier dans le cadre d'un nouveau marché intercommunal de restauration scolaire pour l'ensemble de la communauté de communes Gally Mauldre. Le cahier des charges de ce marché prévoit notamment un repas complet bio par semaine.

Christian, le chef cuisinier Elior, en poste à Saint-Nom-la-Bretèche depuis 7 ans, fait appel pour ce repas principalement à un fournisseur de Rungis spécialisé dans les produits Bio. Néanmoins, le département des Yvelines étant particulièrement riche en producteurs de qualité, il souhaite privilégier les circuits courts, comme c'est déjà le cas avec la ferme de Grignon qui lui fournit des yaourts.

Pas moins de 420 repas sont servis en moyenne chaque jour d'école : 300 sur place en liaison chaude pour l'élémentaire et 120 préparés à la cuisine centrale de Maule et remis en température sur place pour l'école maternelle.

Christian est aidé dans sa tâche par Pamela, Babette, Kebir et Corinne, agents communaux ainsi que Foulé et Petita de la société Elior.



Rappelons qu'une commission détermine toutes les 8 semaines les menus proposés aux enfants en tenant compte de l'avis d'une diététicienne et de représentants des parents d'élèves de Maule et de Saint-Nom-la-Bretèche. Ces menus sont affichés à l'entrée de chaque école et téléchargeables sur le nouveau site internet de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr.

Par ailleurs, des repas à thèmes sont régulièrement organisés comme « les 5 continents » lors de la semaine « Tous fous du goût » en octobre.

Pour favoriser leur autonomie, les élèves de primaire bénéficient d'un self-service avec fruits à volonté. Ils débarrassent eux-mêmes leurs plateaux et participent ainsi au tri sélectif de leurs déchets. ✨



Seniors

Repas de fin d'année

Un moment de convivialité très attendu !

Le conseil d'administration du CCAS de Saint-Nom-la-Bretèche convie les personnes âgées de 71 ans et plus, au traditionnel repas de fin d'année au restaurant du Golf. Compte tenu de la capacité d'accueil de la salle, les convives peuvent choisir l'une des dates suivantes, sous réserve des places disponibles :

Mardi 28 novembre ou mardi 5 décembre 2017, à 12 heures

Les personnes concernées ont reçu une invitation avec coupon réponse à retourner au CCAS de la mairie au plus tard le 15 novembre 2017. Une confirmation d'inscription sera ensuite transmise et à présenter à l'entrée du restaurant.

Pour se rendre au Golf, possibilité de faire appel au service gratuit de transport à la demande en réservant le « petit bus » au 06 210 210 12.

Les invités dans l'impossibilité de se déplacer pour des raisons de santé recevront un colis festif sur demande.

Nota : pour les personnes qui le souhaitent, possibilité de faire un don défiscalisable laissé à leur libre appréciation au profit des œuvres sociales de la commune, notamment l'aide aux familles en difficulté.



Places limitées. Renseignements et inscriptions auprès d'Eloïse ou Nathalie du Centre Communal d'Action Sociale : 01 30 80 07 16

État-civil

Pacte civil de solidarité

Nouvelles mesures relatives aux PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017 la gestion des PACS est assurée par les officiers de l'état-civil en mairie à la place des greffes des Tribunaux d'Instance. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016. Les notaires ainsi que les postes diplomatiques et consulaires français à l'étranger ont toujours cette compétence d'enregistrement des PACS.

Pour la constitution du dossier de demande de PACS prenez contact avec Annie LEGRUIEC du service de l'état-civil au 01 30 80 07 11, etat.civil@mairiesnlb.fr

Allocation Énergie

Le CCAS de notre village, malgré le désistement du Conseil départemental, a décidé de reconduire, pour l'année 2017-2018, l'allocation «Énergie» allouée aux personnes **non imposables** répondant aux critères suivants :

- Seniors âgés de 65 ans et plus
- Familles de 3 enfants et plus

Pour en bénéficier, merci de fournir une pièce d'identité, l'avis de non-imposition, un RIB et, le cas échéant, le livret de famille.

Contact : 01 30 80 07 16

Carnet

NAISSANCES

Paul MAYHOUB

NÉ LE 25 MARS 2017 AU CHESNAY

Valentine VITTOZ

NÉE LE 29 MARS 2017 À NEUILLY-SUR-SEINE

Leticia SILVEIRINHA GUEDES

NÉE LE 6 AVRIL 2017 AU CHESNAY

Victoria BOUZERATA-ZAHM

NÉE LE 17 AVRIL 2017 À POISSY

Arthur POTDEVIN

NÉ LE 8 MAI 2017 À POISSY

Charles BLANCHARD

NÉ LE 21 JUIN 2017 AU CHESNAY

Louis LEROY

NÉ LE 26 JUILLET 2017

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Léa LICOPPE

NÉE LE 1^{ER} AOÛT 2017 AU CHESNAY

Jean-Baptiste CARBONNE

dit LEYCHERT GARENNE

NÉ LE 15 AOÛT 2017

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Léonie LEGOUPIL

NÉE LE 24 AOÛT 2017 AU CHESNAY

MARIAGES

Pierre DRAPEAU et Alexandra LEGER

MARIÉS LE 13 MAI 2017

Clément AIXALA et Marie GRISLAIN

MARIÉS LE 13 MAI 2017

Per Johan KAGERUD et Karine MELVE

MARIÉS LE 27 JUIN 2017

Torsten BECKER et Antonella CALIENDO

MARIÉS LE 1^{ER} JUILLET 2017

Nicolas FOURNIER et Véronique GUIBERT

MARIÉS LE 8 JUILLET 2017

Emilien PELLON et Eloïse ORMIÈRES

MARIÉS LE 12 AOÛT 2017

Pierre-Eric MOREL et Marie BIENVENUE

MARIÉS LE 22 AOÛT 2017

Alan SAMPSON et Jessica BARBARO

MARIÉS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2017

Mario CHARLOT et Claudine BUCAILLE

MARIÉS LE 7 OCTOBRE 2017

DÉCÈS

Cassandra KIRKLAND

DÉCÉDÉE LE 30 AVRIL 2017 À RUEIL-MALMAISON

Herta CHEREAU née GRADAUER

DÉCÉDÉE LE 2 MAI 2017

À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Renée GUILLOT née AGUILAY

DÉCÉDÉE LE 9 MAI 2017

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Catherine KOUTCHINSKY née GERBAULT

DÉCÉDÉE LE 14 MAI 2017 À VERSAILLES

Abdelmadjid SERIDI

DÉCÉDÉ LE 14 MAI 2017 AU CHESNAY

Christiane CHÈNE née BONNIN

DÉCÉDÉE LE 24 JUIN 2017 À CLAMART

Maria JOUANIQUE née FAURE

DÉCÉDÉE LE 29 JUILLET 2017

À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Jeunesse

Nouvel Espace Jeunes

Un lieu d'accueil et de partage ouvert sur l'extérieur

« Parce que les jeunes sont notre avenir, tout ce qui les concerne se doit d'être porteur de promesses ! ». C'est en ces termes que Monsieur le Maire a conclu son discours d'inauguration des nouveaux locaux dédiés à la jeunesse, le samedi 21 octobre, en présence de nombreux jeunes accompagnés de leurs parents.

L'inauguration



Face au bâtiment fraîchement repeint, Jade, Isabella et Nina, élèves de 6^e, sont très impatientes de découvrir les aménagements de leur nouvel espace Jeunes. « Ce qui va être bien, c'est que l'on pourra être davantage à l'extérieur lorsqu'il fera beau temps. En plus, c'est juste en face de la MLC où nous avons des activités. Et puis il y a le terrain de sports tout à côté pour les parties de foot » soulignent-elles.

Monsieur le Maire et les représentants du Conseil Municipal Jeunes se préparent. Ils sont rejoints par Thomas BATIGNE, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, Marc ELOFFE, responsable de la structure, Béatrice PIRON, Députée et Jean-François RAYNAL, Vice-président du Département.

La cérémonie d'inauguration débute.

Dans son discours, Monsieur le Maire indique que ce nouveau lieu d'accueil des jeunes, ouvert sur les terrains de sports et le centre culturel JKM, espace de vie et de passage intergénérationnel, est une très belle réussite. Il répond aux besoins des adolescents qui ont été consultés sur sa conception. Il est l'œuvre d'une coopération entre les services techniques de la commune et les entreprises qui ont tous très brillamment travaillé dans les délais prévus et le respect du cahier des charges.

Il insiste aussi sur l'aspect financier et précise que le coût de cet investissement devrait être amorti sur 3 ans, avec l'économie des loyers du précédent local situé à proximité de la place de l'Europe. « La jeunesse, ça n'a pas de prix, mais c'est encore mieux si son coût est moindre ! » plaisantent le Maire et M. RAYNAL.

L'aménagement du nouvel espace Jeunes dans cet ancien logement de fonction communal, est donc un investissement pérenne.

Thomas BATIGNE, délégué à la Jeunesse, prend alors la parole : « Il y a un an tout juste, nous inaugurons le skatepark situé à quelques pas. Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui est franchie en faveur des jeunes Nonnais-Bretêchois. À un âge où les changements que l'on traverse sont parfois difficiles, ici chacun trouvera la liberté d'être soi. Sous la houlette de Marc ELOFFE, les jeunes y puiseront la force du respect, de l'échange, de la découverte et du partage ».

Puis Thomas BATIGNE remercie Monsieur le Maire pour son engagement sans faille au service de la jeunesse, ainsi que les services techniques pour leur travail colossal.



Madame la députée, Béatrice PIRON, quant à elle est heureuse de constater que Saint-Nom-la-Bretèche est une ville qui bouge. Elle félicite les enfants présents, motivés qui pourront partager des valeurs communes dans ce nouveau lieu ouvert à toute la jeunesse.

Puis l'on coupe le ruban tricolore disposé en travers de la porte. C'est officiel !

Le nouvel espace jeunes est ouvert !

La visite peut commencer...





Le nouvel espace Jeunes, situé en face de l'espace JKM, est très lumineux et accueillant. Il dispose au rez-de-chaussée d'une grande pièce de 46 m² équipée d'une cuisine aménagée, de quelques tables pour les activités et les jeux de société, d'un coin TV, hifi, jeux vidéo avec fauteuils club, de toilettes aux normes d'accessibilité. Le bureau du responsable est situé à l'étage ainsi qu'une salle de réunion. À l'extérieur, un préau ouvert sur une belle pelouse abrite une table de ping-pong.



Marc ELOFFE, responsable de l'espace Jeunes, précise qu'environ 60 adhérents se sont déjà inscrits depuis la rentrée. *« Gageons que ce nouvel équipement va attirer plus de jeunes que les années précédentes. L'adhésion de 25 € par an donne accès librement à toutes les activités, seules certaines sorties sont en supplément. Avec Mélina, nous veillons à ce que les jeunes soient acteurs de leur structure, et non des consommateurs. Les activités pour lesquelles ils s'impliquent sont souvent basées sur des valeurs écologiques, citoyennes ou de prévention ».*

Un Conseil municipal jeunes renouvelé

Pas moins de 22 élèves de CM1 se sont portés candidats et ont mené campagne auprès de leurs camarades de CM1 et de CM2 courant septembre. L'objectif : renouveler la moitié du Conseil municipal jeunes dans le respect de la parité. L'élection a eu lieu vendredi 29 septembre avec un taux de participation de 85%.

Les six heureux élus sont Arthur BATIOU, Eleuthera BORDES, Paul BROCHE, Emilie DESCHAMPS, Clémence LEROY-MARECHAL et Victor NICOLLE. Ils rejoignent ainsi Ilann ABI-CHAHINE, Jules ANTOINE, Clémence CARLI, Marilou GIORGI, Noémie LUCAS-LECLIN, et Camille REDA, élus l'an dernier.

Tous ont participé le 6 octobre en mairie au conseil d'investiture conduit par Monsieur le Maire qui a tenu à les féliciter pour leur engagement citoyen.

Ils auront pour mission, tout au long de l'année de représenter tous leurs camarades auprès des institutions municipales et d'être leur porte-parole pour tous les sujets qui les concernent.



Sécurité

Drones de loisir

Tous les quartiers résidentiels du village sont des zones soumises à interdictions ou à restrictions pour l'usage d'aéronefs télépilotes (ou drones) à titre de loisir. Vous pouvez le vérifier sur le site geoportail.gouv.fr en tapant le nom de notre commune. Si vous possédez un drone, nous vous invitons à consulter la réglementation en vigueur sur le site :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr ✨



VIDEO PROTECTION



Un dispositif de vidéo-protection existe à Saint-Nom-la-Bretèche. Pour la sécurité des biens et des personnes, notre commune est dotée d'une quarantaine de caméras réparties à des endroits stratégiques. Disposées en direction du domaine public, celles-ci enregistrent en continu, jour et nuit, tous les mouvements permettant aux forces de l'ordre de confondre les auteurs de délits ou d'actes d'incivilités.

À noter que les bandes enregistrées ne sont exploitées qu'en cas de dépôt de plainte et/ou d'ouverture d'enquête.

Prévention

Halte aux arnaques



Vous recevez régulièrement dans vos boîtes aux lettres des documents cartonnés aux couleurs bleu-blanc-rouge indiquant des numéros d'urgence. **ATTENTION ces publicités ne sont en aucun cas des documents officiels émis par la Mairie ou une administration d'État.** Il s'agit de manœuvres commerciales trompeuses de sociétés de dépannage à domicile peu scrupuleuses qui pratiquent des tarifs prohibitifs.

Nous vous rappelons qu'au-delà de 150 € TTC de travaux estimés, toute entreprise est obligée de vous présenter un devis avant prestation. Nous vous conseillons de faire appel aux artisans locaux dont vous trouverez les coordonnées dans le guide pratique, sur le site officiel de la commune ou celui de la Communauté de Communes Gally Mauldre ✨

Étrennes : prudence

Attention en cette fin d'année, les démarchages de vente de calendriers et de demandes d'étrennes en porte-à-porte sont fréquents.

En octobre, des habitants ont signalé le passage de « faux éboueurs » dans la commune. Ils se présentent comme les ramasseurs d'encombrants et demandent des étrennes en échange d'un calendrier. Or ce sont les mêmes personnes qui collectent TOUS nos déchets qu'il s'agisse du verre, du carton, des végétaux, des déchets ordinaires ou des encombrants. Ils appartiennent TOUS à la société Sepur. Avant de passer pour les étrennes, ils l'annoncent généralement en boîtes aux lettres.

En cas de doute, exigez une carte professionnelle ou téléphonez à l'entreprise concernée ou à la mairie.

Internet

Cybersécurité

Que faire en cas de problème ?

Ordinateur bloqué, fichiers illisibles, demande de rançon, fenêtres publicitaires intempestives, virus... l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) vous indique vers quelle structure vous tourner face aux risques numériques.

- **Si vous êtes victime d'actes de cyber-malveillance**, vous pouvez passer par la nouvelle plateforme en ligne ouverte récemment : www.cybersurveillance.gouv.fr, guichet unique destiné à mettre en relation les victimes avec des prestataires de proximité compétents.
- **Si vous recevez des messages** non sollicités sur votre messagerie électronique, vous pouvez l'indiquer sur www.signal-spam.fr.
- **Pour signaler des contenus ou des comportements illicites** sur internet, passez par le site www.internet-signalement.gouv.fr.
- **Dans les cas de cybercriminalité** (atteintes aux mineurs, menaces, usurpation d'identité, fausse loterie, phishing...), vous avez aussi la possibilité de **porter plainte**.

Rappelons que sur internet, il est conseillé aux utilisateurs de :

- de ne pas ouvrir les pièces jointes des messages électroniques suspects (fautes d'orthographe, pièces jointes au nom trop succinct ou trop générique...),
- de se méfier de courriel de type « hameçonnage ciblé » qui personnalise le contenu par rapport à l'environnement de l'utilisateur afin de tromper sa vigilance. ✨



Comité environnement

Un délégué environnement pour la commune

Déchets, économies d'énergie, pollution, déplacements, biodiversité... le respect de l'environnement touche à toutes les facettes de notre vie quotidienne. Pour identifier les thématiques les plus importantes aux yeux des habitants, le maire a créé un comité consultatif dédié en 2016.

13 personnes dont 3 élus se sont portées volontaires pour en faire partie. Le comité a listé 10 actions prioritaires pour le village dont 4 sont en cours de réflexion ou de mise en place. Il s'agit de : proposer des solutions pour développer les circulations douces, sensibiliser au désherbage naturel, éliminer la présence des mégots sur la voie publique, inciter au compostage.

Christian Ghez, nommé délégué à l'environnement en juillet dernier, pilote le comité depuis sa création. Dans le cadre de sa délégation il a pour mission de faire aboutir les projets du comité, de sensibiliser les habitants et les élus au respect de l'environnement mais aussi de se tenir à l'écoute des idées et initiatives nouvelles qui peuvent lui être soumises.

Actuellement deux actions principales sont en cours dans le cadre du comité Environnement : la sensibilisation au problème des mégots et l'incitation au compostage > précisions ci-dessous.

Parallèlement, les membres du comité débutent un état des lieux sur le terrain afin de faire leurs propositions en matière de circulations douces. Merci à tous pour leur implication et le temps consacré !

Pour contacter Christian Ghez : christian.ghez@free.fr ✨

Les mégots : une pollution locale pour un désordre global...

On pourrait le croire biodégradable mais c'est loin d'être le cas. Constitué de fibres plastique, un mégot est aussi chargé des nombreuses substances toxiques (arsenic, plomb, mercure...) contenues dans la cigarette. Résultat : un mégot peut polluer 500 litres d'eau à lui seul !

Jeté à terre ou dans un regard d'eau pluviale il termine dans les rivières et fleuves puis dans la mer, parfois absorbé par un poisson ou un oiseau marin.

Pour améliorer la propreté des espaces publics mais aussi par respect pour l'environnement, 10 cendriers ont été installés dans la commune en septembre sur proposition du comité Environnement. Les lieux choisis, particulièrement touchés par les mégots, ont été identifiés par plusieurs membres du comité .

Parmi les lieux sensibles : la place de l'Europe mais aussi le rond-point des écoliers. On y retrouve les mégots par terre ou encore dans les bacs et massifs de fleurs.



Le geste qui sauve ? Ecraser et jeter son mégot dans l'un des 10 cendriers installés ou le mettre dans une poubelle ordinaire après l'avoir éteint soigneusement ou encore se doter d'un cendrier portable et réutilisable qui se glisse sur le paquet de cigarettes.

Des cendriers portables ont justement été distribués par les bénévoles du comité, aidés par les jeunes de l'Espace Jeunes lors d'une opération de sensibilisation sur la place de l'Europe mi-octobre. Ils renouveleront l'opération pour inciter à « jeter propre ». ✨

Adoptez un composteur



> Réunion publique d'information et d'échange sur la pratique du compostage : samedi 2 décembre à 11h en mairie.

Le compostage a beaucoup d'avantages : il permet de réduire le poids de sa poubelle de 30 % très facilement, il réduit les tonnages collectés par voie routière et la quantité de matières incinérées.

Pour les jardiniers ou détenteurs d'un jardin, il offre un compost gratuit et de qualité à domicile.

Bonne idée à expérimenter : le saupoudrer sur la pelouse pour y faire disparaître les mousses envahissantes.

Le compostage vous intéresse ?

La commune, dans le cadre de la communauté de communes Gally Mauldre, vous propose une commande groupée pour obtenir des composteurs à moitié prix.

Remplissez et renvoyez le bon de commande encarté dans ce magazine pour réserver le vôtre !

L'Aventura

Brasserie - Restaurant Italien
Pizzas à emporter - Antipasti - Pâtes
Formule le midi
Ouverture 7j/7 sauf lundi soir



12, rue Michel Pérot
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél : 01 30 80 44 15
Réservation par téléphone

AU fulcosa

Bistrot Culinair
2 rue du Mal Foch
78112 Fourqueux
01 39 21 17 13
www.aufulcosa.fr
Un service traiteur de qualité
Pour vos fêtes de fin d'année

Listing consultable sur notre site Internet

Eg Évasions Gourmandes

*Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie*
Venez découvrir notre gamme Bio / Produits fabriqués maison
Pain Bio / Traiteur pour réception
1 Place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 81
Du mercredi au dimanche de 7h à 20h (Fermeture le dimanche 19h30)

spa akoya

Source de Pure détente

37, rue Charles De Gaulle
78 860 Saint-Nom-La-Bretèche
Tél : 01 30 80 24 57 - www.spa-akoya.fr

Source de Pure Détente, la Perle des Spas

"Ici, vous entrez dans un univers choisi, élégant et épuré. Que ce soit pour un massage ou un soin du visage, nous prenons en charge votre confort en douceur, à pas feutrés et mélodieux.

Notre philosophie : considérer chacun de vous comme une personne unique, s'adapter à votre rythme, vos goûts et vos envies.

Laissez-vous porter ..."



CHANTIERS MICHEL SARL

Chauffage - Installation - Dépannage
Contrat d'entretien
Traitement d'eau - Adoucisseur



- Chaudières condensation
- Adoucisseurs
- Ballons électriques
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur

3, av. Regnault
78590 Noisy Le Roi

01 34 62 60 11

www.chauffage-depannage-yvelines.fr



Optique

Label Vue

Innovation pour vos yeux chez Label Vue !

Avez-vous déjà rêvé d'une monture sur mesure ? Demandez à Sandrine DAS NEVES de la réaliser. Depuis septembre elle s'est équipée du scanner Yuniku développé par son verrier principal, Hoya, et Materialise, n°1 mondial de l'impression 3D.

Dans les Yvelines, Sandrine est la seule opticienne à disposer de ce bijou technologique (32 appareils installés dans le monde !) qui permet d'optimiser le positionnement de vos verres et d'améliorer votre confort de vision.



Scanner Yuniku.

Comment ça marche ? Vous choisissez une forme et une couleur de monture parmi 22 modèles et 8 couleurs (bientôt 15 nouveaux modèles). Vous vous placez devant le miroir Yuniku dont les 4 caméras scannent votre visage. Votre visage apparaît à l'écran : les verres ainsi que la monture y sont placés de façon idéale en fonction de vos besoins visuels et des mesures prises par le scanner.

Votre opticien affine ensuite avec vous le positionnement de la monture pour l'adapter parfaitement aux contours de votre visage. Après passage de la commande, vous recevez vos lunettes sous 3 semaines. Et là vous voyez la différence !

Label Vue, place de l'Europe, 01 34 62 18 75 - Facebook : [labelvue78860](#) ✨

Projet

Résidence services

Résidence sécurisée pour seniors

Présentée lors d'une réunion publique le 20 juin à l'espace JKM, puis en mairie jusqu'à la mi-juillet, la maquette de la future résidence services a permis de mieux visualiser le projet privé de la société Linkcity, filiale du groupe Bouygues.



Ce projet prévoit la construction de 20 maisons et 90 appartements répartis de chaque côté du chemin des Cochons au lieu-dit « Le Vivier ».

La résidence créée avec une architecture haut de gamme sera close et sécurisée. Elle s'adressera en priorité aux Nonnais-Bretêchois qui recherchent un nouveau lieu d'habitation locatif, pour eux-mêmes ou leurs parents.

Ces personnes disposeront de commodités appréciables leur permettant de conserver leur autonomie : permanence ouverte 7 jours/7, salle de sport, animations, espace santé, restaurant, services à la personne, auto partage...

Ce projet fait actuellement l'objet d'une étude technique et environnementale qui durera une année. S'en suivra le dépôt du permis de construire pour une mise en service envisagée en 2020. ✨

Maison de santé

Quoi de neuf ?



Avant l'été, la commune a lancé un appel d'offre pour attribuer les marchés d'aménagement intérieur des locaux de 140 m² dédiés aux praticiens de santé. Les travaux ont maintenant commencé. Les plans ont été finalisés avec l'aide des praticiens qui ont prévu de s'y installer en 2018. Quatre cabinets accueilleront deux sages-femmes et une médecin généraliste début 2018 et un jeune médecin généraliste en fin d'études mi 2018.

Concernant le laboratoire d'analyses, qui s'installe sur 90 m², il a lui aussi commencé ses travaux d'aménagement suite à la signature du bail.

THERAPEUTE ENERGETIQUE



Christine FOURNIER, thérapeute énergétique nonnais-bretêchoise a suivi une formation en Pranic Healing, méthode de guérison du maître spirituel chinois Choa Kok Sui qui utilise des techniques relatives aux chakras et aux pranas couleurs. Cette méthode est très efficace pour des problèmes d'ordre physique, psychique ou émotionnel comme : insomnie, rhinites allergiques, migraines, mal de dos, problèmes de peau, hypertension, fatigue, stress et dépression...

Christine FOURNIER s'est aussi formée chez Jean-Claude COLLARD, guérisseur renommé dont la méthode universelle a été récompensée par le Prix Durville.

Selon le cas, elle emploie l'une ou l'autre méthode. Après un soin, vous serez détendu, vos organes vitaux dynamisés et vos défenses immunitaires relancées.

Si vous suivez un traitement indiqué par votre médecin, il n'y a aucune contre-indication à faire un soin en même temps.

Pour un rendez-vous ou des informations : 06 18 46 08 13



4 SEPTEMBRE : Une rentrée scolaire détendue et agréable. Les parents ont accompagné leurs enfants pour cette journée de reprise dans la sérénité. Une rentrée en musique côté élémentaire en présence d'élus municipaux et de Béatrice Piron, nouvelle Députée.



4 SEPTEMBRE : Les activités périscolaires aussi ont repris avec, cette année, l'organisation d'un Forum des NAP pour les élèves.



9 SEPTEMBRE : La journée des associations, un moment de rencontre avec les bénévoles pour une nouvelle année dynamique !



17 SEPTEMBRE : Le vide-greniers a réuni, avenue des Platanes, un grand nombre d'exposants, l'occasion de revendre des objets devenus inutiles pour certains, très utiles pour d'autres ! Aire de pique-nique, manège et animations de rue étaient également proposés par le service culturel.



30 SEPTEMBRE : Les amateurs de bridge se sont réunis pour des parties passionnées à l'occasion de ce tournoi homologué par paires.



30 SEPTEMBRE : Très belle journée pour cette fête des plantes organisée place de l'Europe, par l'association Saint-Nom La Nature : vente de plantes bien sûr, mais aussi de produits locaux (fruits, légumes, miel), de produits bio (cosmétiques et d'intérieur), vins naturels, stands nature et présentation de vélos et d'outils électriques.



1^{ER} OCTOBRE : Plus d'une trentaine de participants, passionnés de belles mécaniques se sont retrouvés pour la 2^e édition du Saint-Nom Classic.



13 OCTOBRE : Une vingtaine d'équipes ont disputé sous un soleil radieux, le trophée « Patrice Galitzine » sur le green du Golf de Saint-Nom-la-Bretèche, à l'occasion de la 29^e Coupe de la Mairie, soutenue par de généreux sponsors (voir page 9).



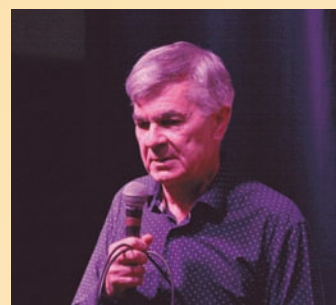
Festival de Jazz à Saint-Nom



7 OCTOBRE : Dans le cadre du festival « Jazz à Saint-Nom » organisé par la commune, le groupe Allen HOIST Quintet a rendu hommage au regretté Al Jarreau, place de l'Europe. Un concert en plein air très apprécié !



7 OCTOBRE : En soirée, concert Jazz avec Franck AVITABLE au piano solo à l'espace JKM. Cet artiste inventif, primé aux victoires de la musique en 2004, a ravi l'auditoire par son talent et sa grande proximité.



14 OCTOBRE : Cette 2^e édition du festival de Jazz s'est clôturée avec l'exceptionnel concert du big band « Gil Evans Paris Workshop » dirigé par Laurent CUGNY. Par la voix de Muriel DEGAVRE, les organisateurs - Isabelle TRAPPIER, Christophe GOETHALS, Pierre-Olivier GOVIN et Eric DOYEN - ont chaleureusement remercié les musiciens ainsi que le public venu partager ce grand moment de plaisir.



15 AU 19 OCTOBRE : Dans le cadre de la garderie périscolaire, l'équipe d'animation a proposé aux enfants des deux écoles, maternelle et élémentaire, des activités, jeux, épreuves et ateliers ludiques sur le thème d'Harry Potter. Un grand jeu d'aventure pour lequel les équipes ont évolué durant une semaine, dans l'univers magique du château de Poudlard.

ALICIA

Spectacle musical
100 % LIVE



Samedis 9 et 16 décembre à 21h
Dimanches 10 et 17 décembre
à 15h30

> Salle des fêtes de Maule,
place Henri Dunant

Accompagnée par deux clowns, l'un gai et l'autre triste, la jeune Alicia part à la découverte du monde, ou plutôt des mondes : celui de la fête, de l'imaginaire, du doute, de la fraternité et bien d'autres. Chacun est l'occasion de vibrer au rythme des compositions tirées de comédies musicales : Notre Dame de Paris, Cat's, Robin des Bois, Mozart, 1789, Mamma Mia...

Au total plus de 75 chansons ont été sélectionnées pour constituer la trame de ce spectacle. C'est l'œuvre de l'association « ZC Animations » implantée à Feucherolles, sous l'impulsion d'Olivier COLIN qui prépare et mûrit ce projet depuis 3 ans.

Les acteurs-chanteurs, sélectionnés su casting, sont amateurs et habitants de la communauté de communes. Ils s'entraînent tous les vendredis soirs, aidés par une coach professionnelle.

Résultat : un spectacle sensible, plein d'émotion qui n'oublie pas l'humour.

Accompagnés sur scène de musiciens et de danseurs, tous vous invitent pour ce voyage au cœur des comédies musicales à partir du 9 décembre 2017. À vos agendas !

Prix : 12 €/adulte, 6 € /-18 ans,
Groupes contacter :
zcanimat@gmail.com

Achetez dès aujourd'hui vos billets chez Soif d'Évasion 49 avenue des Platanes à Saint-Nom-la-Bretèche.

Actualité riche sur le territoire de la communauté de communes Gally Mauldre avec un événement à ne pas manquer : la réunion publique dédiée à la nouvelle offre de transports.

REUNION PUBLIQUE TRANSPORT

Samedi 25 novembre à 10h à l'espace JKM.

La communauté de communes Gally Mauldre bénéficiera début 2018 d'une nouvelle offre de transports par bus qui s'appliquera à toutes les communes de son territoire. « Ile-de-France mobilités » (nouveau nom du STIF) l'a choisie comme territoire pilote pour la mise en place d'un nouveau dispositif en zones dites rurales. Ce dispositif fera l'objet d'une présentation par Transdev lors de cette réunion publique. **Venez nombreux !**

Prix du jeune entrepreneur

Christian HUBERT, agriculteur de la Plaine de Versailles, récompensé par le Club Rotary de Saint-Nom-la-Bretèche

Ce prix créé l'an dernier par Madame DESRUMAUX dans le cadre du Club Rotary local a pour objectif d'encourager les jeunes entrepreneurs à s'installer et à innover sur le territoire de la Plaine de Versailles. Le lauréat bénéficie d'un soutien humain (conseils, mise en relation) voire matériel de la part du club.

Cette année, le jury devait départager deux candidats : Yvonick NEUMAGER, créateur d'une société de production vidéo, « Y'vidéos » située à Maule ; et Christian HUBERT, agriculteur actif sur plusieurs communes de la Plaine de Versailles (Beynes, Maule et Davron). C'est Christian HUBERT qui a été choisi. Il a été félicité par trois maires représentant leurs communes et la communauté de communes : Laurent Richard, Président de la CCGM et maire de Maule, Gilles Studnia, vice président de la CCGM en charge du développement économique et maire de notre commune, et Patrick Loisel, vice président de la CCGM, maire de Feucherolles et président de l'APPVPA (Plaine de Versailles).



Xavier CRAPLET précédent président du Club Rotary
et Christian HUBERT au micro.

Petit portrait...

À l'origine Christian cultivait des céréales sur les terres familiales. Depuis toujours il ressent qu'il faut arrêter de produire sur le seul critère quantitatif.

Dans les années 2000, la conjoncture lui donne raison : le prix des céréales baisse fortement. Au même moment Christian découvre le procédé de trituration qui permet de transformer le colza en huile et en tourteau. Il se lance !

Le tourteau trouve très vite preneur car en Europe, les fournisseurs de protéines pour le bétail sont rares.

Pour l'huile, alors que le prix du pétrole augmente, elle devient un combustible alternatif intéressant...

Christian la vend en tant qu'huile de cogénération. Cette huile « verte » alimente un moteur qui génère à la fois de l'électricité et de la chaleur dans des bâtiments.

Certifié iso 14001, son approche qualitative a séduit le jury du club Rotary. Christian est ainsi récompensé pour son esprit d'initiative et d'innovation, ainsi que les nouvelles pratiques agricoles qu'il met en place.

Si vous souhaitez découvrir l'exploitation agricole et l'huilerie situées à Beynes, contactez-le par mail :

christianHubert78@gmail.com. ✨

GA MENUISERIE

Menuiserie, Aménagement & Rénovation

- Fenêtres
- Placards
- Dressings
- Volets
- Parquets
- Cuisines

32, avenue de la Maladrerie
78450 Villepreux
06.77.80.84.66
www.ga-menuiserie.fr



12, rue Michel Pérot
Place de l'Europe
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Tél. 01 34 62 18 75

www.label-vue.fr

label-vue@orange.fr

PRESSING

Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien
des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : 01 30 80 23 88

Pose de
carrelage,
dallage,

Création
Rénovation

Petite
maçonnerie

Démolition

Christophe Issner



40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

06.86.84.02.14
cissner70@gmail.com

J-M Peinture
06.07.56.25.62

40 Rue Charles de Gaulle,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Peinture intérieur & extérieur,
Petits travaux de rénovation,
Parquet & carrelage.

jeanmarc.peinture@gmail.com



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SARL ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90

Fax : 01 70 72 68 99 mail : contact@alves-sarl.com



Vie municipale

Principales délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 22 MAI 2017

- Approbation des comptes de l'exercice 2016. Le Conseil a approuvé le compte de fonctionnement de la ville qui dégagait un résultat de 1 146 443 € par différence entre des recettes qui se sont établies à 6 778 674 € et des dépenses arrêtées à 5 632 231 €.

Le Conseil a également approuvé le compte d'investissement de la ville qui, par différence entre des recettes d'investissements de 3 133 044 € et des dépenses d'investissement de 1 715 857 € dégagait sur l'exercice un excédent de 1 417 187 €. Cet excédent a permis d'absorber d'une part le déficit reporté de 2015 (774 474 €) et d'autre part la majeure partie des investissements restant à réaliser en 2017 au titre du programme 2016 (692 635 €).

- Approbation dans la limite de 250 000 € de marchés de travaux relatifs aux aménagements intérieurs (sols, plafonds, cloisons, peinture, électricité, plomberie) de la maison de santé et délégation donnée au Maire pour les signer.

SEANCE DU 29 JUIN 2017

- Décision d'extension du maillage communal de vidéo-protection par inclusion dans le dispositif communal de trois caméras acquises et financées par la résidence du Pré Saint-Nom et autorisation donnée au Maire de signer avec la Résidence la convention de gestion ad hoc.

- Décision d'avoir recours à un contrat d'apprentissage en alternance pour permettre au service Comptabilité Finances de mieux faire face à sa charge de travail.

SEANCE DU 30 JUIN 2017

- Élection du collège électoral en charge d'élire des Sénateurs le 24 septembre 2017, soit 15 délégués et 5 suppléants.

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2017

- Attribution suite à consultation en procédure adaptée du marché de **bail de voirie** à l'entreprise mieux-disante MTP, 18 rue des Louveries à Coignères. Le marché est un accord cadre à bons de commande conclu pour une durée de 12 mois renouvelable trois fois par tacite reconduction. Il concerne l'entretien de la voirie communale, les interventions urgentes, les petites et grosses réparations. Il est conclu sans exclusivité pour un montant annuel maximum de 1 000 000 €.

- Attribution suite à consultation en procédure adaptée du marché d'entretien du réseau d'éclairage public et feu de signalisation à l'entreprise mieux-disante VIOLA, 3 rue de la Pépinière à Villepreux, entreprise précédemment titulaire du marché. Ce marché à bons de commande conclu pour une durée de douze mois renouvelable trois fois par tacite reconduction ne peut dépasser un seuil annuel de 150 000 €.

Dans le cadre du bail de voirie qui vient juste d'être renouvelé, plusieurs chantiers vont pouvoir débiter prochainement :

- à l'entrée de l'avenue des Platanes : traitement des racines et réfection des deux trottoirs (sans élargissement) sur la partie située entre l'ensemble immobilier Nexity et l'entrée Sud de la rue Guitel. Début des travaux prévu fin 2017.
- chemin du Buisson Ste Anne : aménagement du chemin pour les circulations douces y compris éclairage. Objectif : faciliter la circulation pour les piétons et vélos entre la résidence du Parc de Galie et la route des deux Croix. Début des travaux prévu fin 2017.
- rue Michel Pérot, le long du parking de l'Europe : réfection de la voie de circulation. Travaux prévus début 2018.
- sur la route Royale (qui mène à la gare) : sur la partie sud de la voie qui appartient à la commune (du rond point situé au carrefour Royal jusqu'au chemin d'accès à la forêt), création d'une voie de circulations douces sécurisée pour piétons et vélos en remplacement de l'aménagement actuel. Début des travaux : 1^{er} semestre 2018.

Précision : un bail de voirie permet d'engager des travaux sans passer à chaque fois par un appel d'offres. Il offre ainsi un gain de réactivité aux communes.

- Décision de verser une subvention de 5 000 € à un fonds de soutien spécifique créé par l'Association des Maires de France pour la reconstruction des équipements publics des communes de l'île de Saint-Martin, sinistrées par l'ouragan Irma. ✨

S.P.C.E. Choron





Salle d'exposition

 **Plomberie - Sanitaire**
Traitement de l'eau

 **Chauffage Central**

 **Remplacement de Chaudière**
(Crédit d'impôts selon loi de finances)

 **Électricité générale**
Chauffage électrique

 **Climatisation & ventilation**
Pompes à chaleur

 **Chauffe-eau thermodynamique,**
Électrique, Gaz
(Crédit d'impôts)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise

Création & rénovation de salle de bains

24, rue Charles de Gaulle
Tél.: **01.30.56.71.87**
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Fax : 01.30.80.48.95
www.spce-choron-chauffage-electricite.fr
e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

Portrait

Jean Steenebruggen

Président de la Maison des Loisirs et de la Culture et citoyen d'honneur de la commune !

Jean STEENEBRUGGEN est arrivé à Saint-Nom-la-Bretèche de sa Belgique natale à l'âge de 11 ans, le 6 juillet 1957 (c'est précis), il y a tout juste 60 ans ! Son père venait d'être embauché comme chef de culture par le baron Jules GUILLAUME au château de la Bretèche. La commune comptait à cette époque seulement 800 habitants.

Enfant, il a fréquenté l'école Pasteur jusqu'au certificat d'étude. Au début des années 1960, il devient chef de patrouille chez les Scouts de France.

C'est le début de son implication pour sa commune qui ne s'est depuis jamais démentie.



Jean STEENEBRUGGEN reçoit les félicitations de Françoise THIERCELIN, vice-présidente de la MLC et des membres du comité d'administration.

Son engagement de toujours : la Maison des Loisirs et de la Culture

L'histoire de Jean et celle de la MLC sont intimement liées. Fondée le 13 décembre 1966 par M. Labbé, celle qui s'appelle alors Maison des Jeunes et de la Culture, est animée par une équipe de bénévoles. Nombre d'entre eux faisaient partie du comité des fêtes qui organisait alors des bals et...la fête du village ! L'association occupe à l'époque "la cabane" située à l'emplacement de l'actuel restaurant scolaire. Dès le début Jean fait partie du conseil d'administration. Il devient vice-président en 1967 à 21 ans puis président en 1968.

Il se souvient parfaitement des premières activités : poterie, philatélie, développement photo...sans oublier la bibliothèque ! Un tournant est pris dans les années 70 avec l'embauche d'un salarié qui donne des cours de danse puis de yoga et l'emménagement dans la Maison des associations en 1973.

Nouveau tournant dans les années 80 : la Maison des Jeunes et de la Culture, qui propose des activités à toutes les générations, devient Maison des Loisirs et de la Culture. Elle emménage à l'espace JKM en 1986.

Aujourd'hui, elle compte 4 salariés permanents et propose à 650 adhérents de 3 à 80 ans des activités variées : arts manuels, chant, danse, yoga, langues,

sorties... et continue à proposer de nouvelles animations.

Depuis sa création, huit président(e)s s'y sont succédés : M. LABBÉ, Philippe MIRAY, Jean STEENEBRUGGEN, Paul YVERNAT, Françoise GÉRARD, Pierre MAILLET, Jean STEENEBRUGGEN de nouveau, Camille LOPITAUX puis... Jean STEENEBRUGGEN de 2008 à nos jours.

Au total, une trentaine d'années de dévouement à la présidence de la MLC pour Jean STEENEBRUGGEN !

Citoyen d'honneur

M. STEENEBRUGGEN, « Jean » comme beaucoup l'appellent, est également impliqué bénévolement dans plusieurs autres associations : délégué de parents d'élèves, président du Comité local du Souvenir Français de Saint-Nom, Chavenay, Feucherolles depuis 2002 et trésorier actuel du Comité de Jumelage avec la ville de Rösrath en Allemagne.

À ce propos, il s'amuse à nous dévoiler une anecdote : Jean a dû faire deux services militaires dans sa jeunesse. Un pour la Belgique avant sa naturalisation et un, 5 ans plus tard, pour la France. Devinez où était cette dernière affectation ? Rösrath ! Ça ne s'invente pas !

Pour tous ses engagements bénévoles, pour tous les services rendus à sa commune, Jean a déjà reçu la médaille de la ville à deux reprises.

Le 9 septembre dernier, à l'occasion de la Journée des Associations, Monsieur le Maire, au nom de la municipalité, lui a remis le premier diplôme de « Citoyen d'honneur », une distinction très largement méritée !

Un moment émouvant que tous les élus et les représentants des associations ont partagé avec lui.

Cette reconnaissance célèbre 60 ans de présence à Saint-Nom-la-Bretèche dont 50 d'implication et de dévouement exemplaires. Merci Monsieur Jean ! ✨



M. le Maire, Gilles STUDNIA, nomme solennellement M. STEENEBRUGGEN, citoyen d'honneur de Saint-Nom-la-Bretèche.

Un long fleuve tranquille

La rentrée s'est passée avec la traditionnelle journée des associations. Le Vide Grenier, éclipsé l'an passé par Vigipirate, est de retour. Le Festival de Jazz a lancé l'activité culturelle. Nous nous réjouissons de ces temps qui montrent le dynamisme des habitants.

À L'HORIZON, DEUX BELLES RÉALISATIONS :

- L'Espace Jeunes qui fait peau neuve à proximité de l'espace JKM : il est heureux que ce projet que nous avons lancé il y a 6 ans perdure et trouve un lieu pour se développer en lien avec son succès.
- La déviation dont les travaux sur la partie Ouest laissent présager une ouverture prochaine.

Domage que d'autres réalisations ne soient pas mises en valeur, alors qu'il faudrait peu de choses : par exemple, l'accès au pôle sportif n'est toujours pas signalisé, et son nom n'apparaît même pas sur la façade. La nouvelle piste cyclable vers Noisy le Roi et en particulier le tunnel sous le CD 98 restent ignorés de la plupart faute de signalisation adéquate dans la commune. Il s'agit pourtant d'une question de sécurité.

Nous avons été étonnés d'une commande passée cet été par la mairie (1600 €) à une société spécialisée pour réaliser une analyse des nuisances sonores liées aux cris des enfants de grande section à la crèche, lorsque le temps leur permet de sortir du bâtiment pour jouer dans la cour. Combien d'heures par an un tel cataclysme arrive-t-il ? Les voix d'enfants de deux ans sont-elles si dérangeantes ? Quels sont donc les horaires de bruits insupportables générés par ces tout-petits ?

Ceci pose la question suivante : « *dans notre société aujourd'hui, quelle place acceptons-nous de donner aux enfants ?* »

La crèche : dorénavant, les enfants ne peuvent plus y être admis pour une demi-journée, mais doivent y rester au minimum 7 heures et demi. Il n'existe quasiment plus de possibilité de laisser son enfant une ou deux journées par semaine, ni pour des heures de « halte-garderie ». Les parents aux budgets serrés apprécieront, comme les mamans, ou les papas, sans activité professionnelle, ou en temps partiel qui sont les oubliés et grands perdants de cette mesure. Difficile de croire qu'il n'existait aucune autre solution. Nous avons évidemment voté contre ce nouveau règlement.

Impôts 2017 : vous avez certainement remarqué que le taux de la part intercommunale des taxes foncières et d'habitation a augmenté de plus de 30%, sans oublier l'augmentation de 8% de la taxe d'ordures ménagères, augmentations déjà détaillées dans différentes publications. Malgré le FPIC transféré à l'intercommunalité, et donc des charges moins lourdes, l'équipe municipale en place n'a pas souhaité, cette année encore, baisser les taux des taxes communales. Nous le déplorons.

Les transports : avec tous les élus de la Communauté de Communes de Gally Mauldre, nous sommes heureux de la mise en place de FLEXIGO, dès le 02 janvier 2018. Ce nouveau service de transports à la demande (TAD), co-financé par notre intercommunalité et par la région Ile de France concerne tout le territoire Gally Mauldre. Il bénéficiera du label « TAD IDF ». Nous espérons que vous serez nombreux à la réunion d'information du 25 novembre pour découvrir l'étendue de ce service, ses nombreux avantages et son mode de fonctionnement. Jeunes, moins jeunes, étudiants, actifs, retraités, ... Nous sommes tous concernés.

Très belle fin d'automne à tous.

Bertrand Chanzy, Marie-Pierre Drain, Patrick Léger, Christian Perroud, vos élus de la liste Demain Saint-Nom : demainstnom@hotmail.com

Comment voyagerons-nous vers la gare à partir de janvier 2018 ?

Mercredi 27 septembre le Conseil Communautaire Gally-Mauldre a adopté le nouveau mode de fonctionnement de nos transports-bus mais nous avons surtout entendu des considérations « généralistes » assises sur la nouvelle philosophie des bus pour les onze communes de notre intercommunalité.

Nous devenons un « territoire-pilote » pour le label T.A.D. (transport à la demande). Il y aurait donc obligation de systématiquement téléphoner à une centrale de réservation pour prendre des bus (de taille plus réduite) remplaçant nos lignes régulières actuelles. Il faudra se manifester au moins trente minutes à l'avance en heures pleines et soixante minutes en heures creuses.

Comme l'a indiqué le rapporteur du projet (une maire-adjointe de Chavenay) « il s'agit d'une première fois... nous allons tâtonner... et les retours des usagers seront donc très nécessaires ». On peut compter sur Saint-Nom !

N'étant pas membre du Conseil Communautaire je n'ai pu aborder publiquement les évidentes interrogations qui auraient permis d'être éclairés sur ce qui va se passer dans la pratique.

Samedi 25 novembre à 10 heures, à l'Espace J.K.M se tiendra une réunion d'information devant nous préciser le nouveau mode opératoire de notre quotidien transport. Il est donc important que les usagers soient nombreux ce jour-là pour juger sur pièce le menu de leur proche avenir.

CHER CONCITOYEN, MERCI ET BRAVO !

Un Nonnais-bretêchois professionnellement actif dans le périmètre de la SNCF a pris la très heureuse initiative de faire vivre le site : « LES VOYAGEURS DU QUOTIDIEN AU DEPART DE LA GARE DE SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE ». Notre ami informe les usagers en quasi direct des retards et annulations de trains ainsi que des prévisions officielles de perturbations.

ENCORE LES TRANSPORTS !

Une étude s'appuyant sur des milliers de statistiques vient de mettre en lumière le palmarès des 385 communes franciliennes de plus de 5000 habitants où « il fait bon vivre ». Notre commune est classée... 206ème. Cela ne doit pas étonner lorsque l'on sait que les transports sont pour l'enquête l'un des critères de la qualité de vie.

UN AVEU

Si la mémoire m'est fidèle, pour la première fois au Conseil Municipal vient d'être mentionné que les problèmes de nos transports étaient une difficulté pour l'embauche dans les sociétés de notre commune ou à l'emploi de stagiaires. Tiens donc !

NOUVEAU VIADUC DE MARLY

Vous pourrez maintenant suivre sur internet l'évolution des travaux. Rappelons que la circulation des trains sera totalement interrompue environ un mois entre Garches et St Nom. Ces travaux permettront aux tout nouveaux trains, plus lourds, (les Franciliens) de circuler sur notre ligne. Nous en reparlerons. (Pendant la dernière guerre le viaduc vibrat dangereusement quand les chars allemands l'empruntaient...)

À NOS LECTEURS

En raison de la modeste superficie rédactionnelle de cette « libre expression » nous développons ces informations dans notre petit e-journal, « le chat-zal enchaîné », qui en est à son 15^{ème} numéro.

Donc si vous souhaitez en prendre connaissance faites-nous parvenir votre mail ou demandez à votre voisin de vous faire suivre ces petits textes.

Jean-Marie Chazal, maire-adjoint honoraire, conseiller municipal
jeanmarie.chazal@yahoo.fr



FRANCK
PROVOST
PARIS

Féminin - Masculin

SALON CLIMATISÉ

Espace Tuilerie (face au golf) RD 307
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. 01.30.56.60.16

Ouvert sans interruption et sans rendez-vous du mardi au samedi de 9h30 à 18h30



Menuiserie Geppetto

Atelier artisan

8 rue de Maule 78 870 Bailly
menuiserie-geppetto@orange.fr
www.menuiserie-geppetto.com

Tél : 09 75 51 11 30



Le menuisier c'est le spécialiste :

- Fenêtres (pvc, bois, alu)
- Volets / Portes
- Parquet
- Cuisine
- Placard



Sas à capital variable RCS Versailles 543 490 487



Faire plus pour votre bien

Capifrance, l'immobilier comme vous l'attendez

- Un réseau de 1690 conseillers immobilier
- Une diffusion sur plus de 200 sites Internet français et étrangers
- Un suivi personnalisé

Estimation
sans
engagement



Vos conseillers immobilier sur Saint-Nom-la-Bretèche

Frédéric SELVA

06 24 19 44 98

frederic.selva@capifrance.fr

Stéphane DAVROUT

06 89 45 48 20

stephane.davrout@capifrance.fr



POURQUOI VENDRE VOTRE BIEN AVEC CAPIFRANCE ?

Quels types de mandat pour quels besoins ?

Capifrance propose des solutions adaptées : en signant un mandat «plus», vous bénéficiez de solutions innovantes et à la carte pour mettre en valeur votre bien.

- + de **visibilité** Présence sur les principaux sites de diffusion, Site Web du bien et Vidéo de présentation...
- + d'**exclusivités et de services** «Votre bien A l'essai», Reportage photos professionnels, home staging virtuel, vidéo 360° et vidéo drones...
- + de **proximité** Interlocuteur unique et dédié
- + de **transparence** Bilan propriétaire mensuel



Le Mandat + : un **contrat exclusif** pour une efficacité décuplée



L'immobilier de proximité www.capifrance.fr

rsac Stéphane Davrout 538 067 661 - rsac Frédéric Selva 799 776 844 - SAS CAPI - RCS : 441 338 985 - SAS CAPI L'Aéroplane - ZAC Ile de l'aéroport - 99 impasse Adam Smith - 34470 Pérols



BELISOL
fenêtres et portes



OUVERT À TOUTES VOS ENVIES

Spécialiste des portes
et fenêtres sur mesure
depuis 35 ans.

Étude personnalisée
et devis gratuits.



BELISOL

Versailles - 39 boulevard du Roi - 01 30 21 12 00
Rueil-Malmaison - 262 ave. N. Bonaparte - 01 47 08 03 03
www.belisol.fr



NOUVEAU
PRÈS DE CHEZ VOUS

PRÉPARATION PHYSIQUE TENNIS - GOLF - SKI
30H DE **COURS COLLECTIFS** PAR SEMAINE

700 m²
dédiés à votre
bien-être !

SALLE VIP : BOXE / SMALL TRAINING
SALLE DE CYCLING
CARDIO TRAINING / MUSCULATION
MACHINES DERNIÈRE GÉNÉRATION

Ouvert
de 6h à 23h

SAUNA / HAMMAM / MASSAGE
ESPACE DÉTENTE / **LOUNGE**
CORNER CAFÉ / MINI RESTAURATION

Mini restauration
sur place pour
le déjeuner



FITNESS FOR YOU **SPORT-SPA-LOUNGE**

**Votre club de sport premium
& exclusif du Val de Gally**

*Coaching, programme personnalisé et prestations sur mesure
dans un environnement exceptionnel*



Parc d'activités de Montgolfier - Bât A
6 avenue de l'Europe - 78590 Noisy le Roi
09 72 57 37 92 - infos@fitness4you.fr
www.fitness4you.fr

